



ECOLE SAINTE-MARGUERITE

Place Sainte-Marguerite, 1 5004 Bouge

Tél/fax : 081 / 21 37 19

direction@saintemarguerite.be

www.saintemarguerite.be

Direction : Annick LECLERCQ

Circulaire de rentrée

25 août 2022

Chers parents,

Une rentrée scolaire sous un nouveau rythme, une date bien particulière pour revenir à l'école.... Ce lundi 29 août, l'équipe enseignante, éducative et moi-même serons ravis de retrouver vos enfants après ces deux mois de vacances. Nous espérons que ce temps de repos vous aura permis de profiter un maximum de moments en famille sous un soleil qui s'est montré généreux. Nous serons spécialement heureux d'accueillir les nouveaux élèves et leurs parents. Nous aurons également une pensée toute particulière pour les enfants qui débiteront leur scolarité en section maternelle ainsi que pour les élèves de première primaire qui franchiront une nouvelle grande étape.

Je profite aussi de l'occasion pour vous remercier pour la confiance que vous nous accordez et soyez assurés que tout sera mis en œuvre durant cette nouvelle année scolaire pour que nous aidions vos enfants à grandir, à s'épanouir et à acquérir une formation de qualité, tant sur le plan éducatif, que sur celui des apprentissages. Une fois n'est pas coutume, je profite de cette circulaire pour vous rappeler les missions prioritaires de notre enseignement (cfr Décret du 03/05/2019 portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun)

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et des savoir-faire et à acquérir des compétences, dont la maîtrise de la langue française, qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Le dévouement, l'enthousiasme et la compétence de chaque membre de l'équipe ne suffiront pas à assurer la formation de votre enfant si une pleine collaboration ÉCOLE-FAMILLE n'est pas assurée. Alors, n'hésitez pas à communiquer ! En cas de petit(s)

problème(s) ou questions concernant votre enfant, prenez contact avec la titulaire de classe qui est la mieux à même de vous apporter l'information souhaitée, sur rendez-vous car les heures de cours sont précieuses ! Et pour un problème plus important, veuillez prendre contact avec moi.

Ce 29 août,

la cloche sonnera à 8h 40.

- Si votre enfant arrive avant 8 h, il sera accueilli dans les locaux garderie à la Ferme (petite grille noire).
- A partir de 8 h :
 - o Les enfants des classes primaires, de de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle seront accueillis dans la grande cour.
 - o Les enfants des classes de Mme Isabelle et Véronique seront accueillis dans la petite cour.

!!!! Seuls les parents qui ont un enfant qui entre à l'école pour la première fois ou qui sont rentrés en accueil après les vacances de Pâques, seront autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école.

Ci-dessous, vous trouverez les informations spécifiques sur la vie organisationnelle de l'école qui sont essentielles au bon déroulement de l'année. Merci d'en prendre connaissance dans son entièreté (même si c'est un peu long). Elle sera toujours consultable sur notre site internet.

Notre école s'inscrit toujours dans la recherche d'application de pédagogies nouvelles au service de vos enfants. Cette année, vous le verrez, nous allons travailler en co-enseignement en maternelle et en primaire. Cette façon de procéder permet aux enseignants de mieux différencier, de s'adapter aux enfants, de remédier rapidement aux difficultés éventuelles rencontrées par les enfants. Les enseignantes concernées ne manqueront pas de vous exposer plus en détail ces nouveaux principes lors des réunions de rentrée.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (par téléphone ou par mail afin de prendre un RDV, n'hésitez pas !) et je souhaite une très belle année scolaire à tous les élèves.

Pour l'équipe,

Annick Leclercq, directrice.

Informations diverses

1. Organisations et affectations

➤ En section maternelle : nous aurons des classes verticales et du co-enseignement organisé comme suit :

- ✓ 1 classe d'Accueil/ M1 : titulaire : Mme Isabelle
 - ✓ 1 classe d'Accueil/ M1 : titulaire : Mme Véronique
 - Les titulaires seront aidées par Mme Christelle à mi-temps.
 - ✓ 1 classe de M2/ M3 en co-enseignement : titulaires : Mesdames Sophie et Mélodye
 - Les titulaires seront aidées par Mme Annick à mi-temps.
- Chaque classe bénéficiera de 2 périodes de psychomotricité avec Mme Elise.
 - Mmes Sheila, notre puéricultrice sera présente au service des plus petits, ainsi que Mme Andeline.
 - Des stagiaires seront régulièrement présents à l'école.

➤ En section primaire, nous organisons 6 classes :

- ✓ 1 classe de P1 en co-enseignement : titulaires : Mme Caroline-Mme Annick aidées par Mme Marie (que nous accueillons cette année) à mi-temp.
 - ✓ 2^{ème} primaire : titulaire : Mme Martine aidée de Mr Jean-Lou.
 - ✓ 3^{ème} primaire : titulaire : Mme Laetitia
 - ✓ 4^{ème} primaire : titulaire : Mr Mathieu
 - ✓ 5^{ème} primaire : titulaire : Mme Céline
 - ✓ 6^{ème} primaire : titulaire : Mme Esther
- Mme Ingrid assurera le cours de religion dans la plupart des classes.
 - Mr Killian sera en charge des heures de co-enseignement en lecture et d'aide (remédiation).
 - Mr Jacques donnera les cours multimédias et de musique dans chaque classe.
 - Mevrouw Isabelle donnera le cours de néerlandais aux élèves de P5 et P6.
 - En éducation physique, les cours seront donnés par Mr Paul et Mme Pauline.

➤ Extra-scolaire

Mme Maryse est notre responsable de la coordination de l'accueil extrascolaire. Elle pilote une équipe de plusieurs accueillants-surveillants. garderie@saintemarguerite.be

➤ Secrétariat : M^{me} Angélique (les lundi, mercredi et jeudi de 8h à 16h)
secretariat@saintemarguerite.be

➤ Nettoyage et entretien : M^{me} Ornella, Mr Franck et Mr Michel

2. Horaire des cours :

- en maternelle
 - 08h40 - 12h15 : temps de la classe (10h45-11h15 : récréation)
 - 12h15 - 12h40 : temps du repas en classe
 - 12h40 - 13h40 : pause de midi dans la cour de récréation ou sieste pour les plus petits
 - 13h40 - 15h35 : temps de la classe (la sieste se poursuit pour les petits une partie de l'après-midi)
 - 15h35 : sortie

- en primaire
 - 08h40 - 12h15 : temps de la classe (10h20-10h35 : récréation)
 - 12h15 - 12h40 : temps du repas en classe
 - 12h40 - 13h40 : pause de midi dans la cour de récréation
 - 13h40 - 15h20 : temps de la classe
 - 15h20 : sortie ou récréation pour les élèves de primaire uniquement.

Merci de veiller à respecter les heures d'arrivée dans l'établissement afin de garantir à tous un bon départ de chaque journée scolaire. En cas d'imprévu et d'arrivée tardive, votre enfant sera accueilli à l'accueil (première porte sur votre droite dans la grande cour).

3. « Sortie des classes » et sécurisation aux abords de l'école

- L'emplacement sur la voie publique devant l'école est un « dépose-minute » : ceci signifie que vous pouvez vous y arrêter et que votre enfant peut descendre de l'auto sur le trottoir et regagner en sécurité l'entrée de l'école mais vous ne pouvez quitter votre véhicule.
- Pour la sécurité de tous, il vous est demandé de redoubler de prudence aux abords de l'école et de respecter la signalisation en place.
- Pour désengorger quelque peu la sortie des classes, les élèves de primaire peuvent quitter l'école à partir de 15h20. Ils seront dès lors sous votre responsabilité. Si vous les autorisez, ils peuvent également sortir seuls de l'école aux jours et heures notés sur une carte de sortie (voir fiche de renseignements).

Pour des questions de sécurité également, nous demandons que les parents soient présents physiquement (pas au volant de leur voiture) à la barrière

- à partir de 15h20 pour les élèves de primaire
- à partir de 15h35 pour les élèves de maternelle.

Durant cette période (de 15h20 à 15h45), nous vous demandons de ne pas entrer dans la grande cour de l'école. Seuls les parents qui ont un RDV y sont autorisés.

Entrée et sortie possible via la salle Phénix :

- Vous avez la possibilité de déposer votre enfant au pied de la salle Phénix. Il pourra se rendre (sous votre responsabilité) à l'école via un petit chemin qui mène directement à l'école.
- Vous pouvez aussi le conduire via cet accès mais nous vous demandons de rester sur le chemin en gravier et ne pas entrer dans l'espace « pavés » qui ne nous appartient pas, exception pour les parents d'élèves de maternelle qui sont autorisés à conduire leur enfant dans la petite cour (porte en bois).

4. Déclarations et justificatifs d'absence

- Si votre enfant est malade, merci de déclarer son absence via le site internet de l'école.
- Les informations concernant la Promotion de la santé à l'Ecole (PSE) et le PMS sont à lire sur notre site internet.
- En Accueil, M1 et M2 : les absences ne sont pas à justifier.
- **En M3** et en section primaire, toute absence doit être justifiée par un mot des parents (sur papier libre) ou par un certificat médical si au moins trois jours d'absence.
- Si votre enfant doit rester à l'intérieur pour des raisons de santé, merci d'en faire la demande par écrit (ou par mail).

5. Prise de médicaments

Pour pouvoir administrer un médicament à votre enfant, nous avons besoin d'une autorisation de votre médecin. Celui-ci peut l'envoyer par mail à l'école direction@saintemarguerite.be

6. Extrascolaire : garderie du matin – surveillance de midi – garderie du soir : horaire

- De 7h à 8h: 0.80 € par ½ heure entamée.
- A partir de 8h: gratuité.
- Temps de midi : Montant forfaitaire pour toute l'année : 40 € pour le 1er enfant et à partir du second enfant et suivant(s) : 30 €. Ce montant vous sera facturé fin octobre.
- 15h20 - 15h45 : gratuité.
- 15h45 - 18h15 : 0.80 € par ½ heure entamée.

Garderie du matin : entre 7 et 8h (payante)

- au rez-de-chaussée de la ferme (entrée via la grille noire – petite cour maternelle)

Garderie du matin : entre 8h et 8h40 (gratuite):

- dans la petite cour des maternelles pour les élèves des classes de Mmes Isabelle – Véronique
- dans la grande cour pour les élèves de primaire + classes de Mmes Mélodye et Sophie

Garderie du soir : dès 15h45 (payante)

- Par beau temps :
 - pour les élèves de primaire : dans la grande cour

- pour les élèves de maternelle : dans la petite cour
- Par temps froid ou pluvieux : à la FERME

2 demandes :

- Eviter le plus possible de communiquer des informations importantes aux surveillants. Quelle que soit la demande, privilégiez un petit mot dans le journal de classe ou sur un document à glisser dans la mallette de votre enfant.

- Veuillez ne pas entrer dans le bâtiment sans autorisation. Patientez à l'extérieur, dans la cour, le temps que l'accueillante se charge de prévenir votre enfant.

7. Organisation et inscription de l'étude après la classe et de la garderie du mercredi après-midi

Etude surveillée

Cette année encore, **à partir du lundi 13 septembre**, les études seront « intergénérationnelles » et confiées à des personnes pensionnées ou à des grands-parents de l'école. Ces personnes, que nous remercions pour leur engagement, prêteront sous contrat de volontariat sous la responsabilité de l'école.

Elles auront comme mission de **surveiller** le local pour que les enfants puissent faire leurs devoirs dans de bonnes conditions.

Pour la bonne organisation de celles-ci, voici quelques consignes :

A. Si vous souhaitez que votre enfant se rende à l'étude systématiquement, un ou plusieurs jours par semaine, nous vous demandons de l'inscrire via le site de notre école (www.saintemarguerite.be) pour **le jeudi 9 septembre à minuit au plus tard**. Seules les présences effectives seront facturées en fin de mois.

B. Si vous souhaitez que votre enfant se rende à l'étude occasionnellement

- Pour les élèves de P1 à P4 : un mail la veille ou le jour-même en matinée à garderie@saintemarguerite.be suffit. L'idéal est que votre enfant soit informé le matin s'il doit se rendre ou pas à l'étude du soir.
- Pour les élèves de P5-P6 : nous estimons que ces élèves sont suffisamment « grands » pour savoir s'ils doivent se rendre à l'étude ou pas (en fonction de l'état d'avancement de leurs devoirs). Nous partons du principe que nous pouvons leur faire confiance. Si ce n'est pas le cas, veuillez nous prévenir et les inscrire.

Le prix forfaitaire est de 1 € pour les élèves de P1/P2/P3/P4 (30 min de 15h45 à 16h15) et de 1.50 € pour les P5 à P6 (45 min de 15h45 à 16h30).

Sans motif impératif, nous vous demandons de ne pas venir rechercher votre enfant à l'étude. Lorsqu'elle est terminée, les enfants se rendront automatiquement à la garderie. Nous demandons à tous les élèves inscrits à l'étude de prévoir, dans leur cartable, de quoi s'occuper en silence (lecture, dessin...) s'ils ont terminé leur travail

avant la fin de l'heure. Par beau temps, lorsque les devoirs sont terminés, les enfants seront autorisés à se rendre à la garderie à l'extérieur.

Garderie du mercredi après-midi de 12h30 à 18h00 :

Il n'est plus nécessaire d'inscrire les enfants, ils sont tous les bienvenus.

8. Restauration : distribution à partir du 6 septembre

- Sandwichs 2 possibilités :

- Possibilité de commander pour la semaine des sandwichs ou dagoberts au jambon, fromage, jambon/fromage et thon **via notre site internet**.

Vous le savez, tout a augmenté... pour notre fournisseur aussi. Nous avons donc adapté nos prix. Prix : 2,20 € / sandwich mou, 3.60 €/dagobert crudités. Si votre enfant est absent un jour, vous pouvez décommander en envoyant le jour J **avant 8h40** un mail à garderie@saintemarguerite.be

Si un sandwich n'a pas été décommandé, il sera facturé et mis au frigo si vous souhaitez le récupérer.

- Possibilité de les commander la veille ou le jour J **avant 8h40 via notre site internet**

Ils vous seront facturés en fin de mois.

- Soupe

- Dès le **3 octobre**, votre enfant aura la possibilité de recevoir un bol de potage de légumes frais chaque jour. Si vous souhaitez qu'il en bénéficie dès ce jour-là, merci de passer commande via notre site avant le 30 septembre à minuit. De même que pour les sandwichs, nous avons adapté les prix en fonction de notre fournisseur.

Prix : **0.85 €** / jour / enfant de la section primaire **0.65 €** / jour/enfant de la section maternelle.

- A tout moment, vous pourrez commander la soupe pour votre enfant via le site internet mais la distribution ne commencera qu'à partir du premier jour ouvrable du mois suivant.
- Il en est de même pour arrêter la distribution (un mail à garderie@saintemarguerite.be suffit). La suppression ne prendra cours que le premier jour ouvrable du mois suivant.
- La soupe sera facturée anticipativement pour le mois suivant.

En cas de maladie, il est possible de venir chercher la soupe dans un thermo (merci de nous prévenir de votre passage). Il n'y aura pas de remboursement.

Rappel : les factures seront envoyées par mail en début de mois. Pour éviter une surcharge de travail et mettre à mal les finances de l'école, nous vous demandons de régler celle-ci **dès réception sans oublier la communication structurée**. En cas de problèmes financiers, n'hésitez pas à prendre contact en toute discrétion avec Mr Biset afin de trouver une solution. Pour toute autre question, Mme Angélique se tient à votre disposition.

- Vente de cornets de pâtes le mardi

Date limite de commande : le vendredi midi via le site de l'école

Choix entre 2 sauces : bolognaise ou carbonara

3 formats :

- 200 gr de pâtes fraîches pour les primaires au prix de 5€
 - 100 gr de pâtes fraîches pour les maternelles au prix de 3€
 - La nouveauté de cette année : 400 gr de pâtes fraîches pour les grands mangeurs : 7€
- Une serviette et une fourchette sont fournies.

9. Photos

Un photographe des Editions de l'Avenir se présentera à l'école dans les prochains jours pour prendre une photo de la classe de première année primaire.

Si vous voyez une objection à ce que votre enfant figure sur cette photo qui sera publiée dans le journal, veuillez nous le faire savoir.

10. Diffusion des circulaires et des factures

Dans un souci d'écologie et d'économie, nous envoyons à tous les circulaires et informations de la vie de l'école PAR MAIL (sauf avis contraire de votre part). Sachez que tous les documents seront accessibles et téléchargeables à tout moment sur le site internet de l'école dans l'onglet « communications ». Nous envoyons également les factures mensuelles par mail.

A défaut d'opposition des parents, les adresses courriels et numéros de téléphone des familles seront communiqués aux différents comités de parents de l'école. Ceux-ci sont également soumis à la Règlementation générale sur la protection des données. Toute opposition doit faire l'objet d'une demande écrite formulée à la direction au moment de l'inscription de l'enfant.

11. Réseaux sociaux :

Nous assistons occasionnellement à des dérapages dans les discussions de groupes sur différents réseaux. Les élèves créent des groupes classes qui parfois dégénèrent à un moment où l'autre. Même si l'utilisation se fait en-dehors du temps scolaire, nous nous permettons d'attirer votre attention sur ces faits qui, outre leur dangerosité avérée sont de nature à instaurer un climat conflictuel et nuisent ainsi au bien-être de certains élèves. Nous comptons sur votre collaboration et votre vigilance à cet égard et vous en remercions.

12. Inscriptions futures des petits frères ou petites sœurs

Etant donné que les places sont très limitées, nous vous informons qu'il est important de bien les inscrire à l'avance (dès la naissance). Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et il n'y a pas de priorité établie. (secretariat@saintemarguerite.be)

13. Quelques projets en cours... En quelques mots...

- Cette rentrée verra la poursuite du **Plan de pilotage** dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Nous avons choisi 3 objectifs déclinés en stratégies et plan d'actions :
 - Améliorer les résultats des élèves en langue française, en particulier « Lire »
 - Renforcer la collaboration au service de la continuité des apprentissages pour les élèves
 - Afin d'améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves, renforcer la coopération et le partenariat (communication) de la triangulation "enfants-enseignants-parents" au sein de l'école

Nous poursuivons également la mise en œuvre de nos Projets d'école, pédagogique et éducatif (cfr site de l'école)..

- Poursuite du projet **intégration et mise en place d'aménagements raisonnables** : des élèves de notre école, ayant un trouble d'apprentissage, continueront de bénéficier de périodes d'aide de professionnels de l'enseignement spécialisé durant leur temps scolaire.
- Poursuite des animations en matière de sécurité routière (Brevet vélo en P5, brevet piéton en P1, animation par la Police de Namur,...), participation au projet Emile le Serpent mobile,...
- Nombreuses visites et animations en fonction des projets de classe et d'école (notamment autour de la lecture)

14. Classes de dépaysement

Cette année, toutes les classes primaires partiront en classe de dépaysement : les élèves de P3 à P6 partiront à Charneux du 28 au 31 mars 2023. Les parents des « nouveaux » élèves peuvent prendre contact avec la secrétaire secretariat@saintemarguerite.be pour un étalement éventuel des frais.

15. Quelques dates connues à ce jour

- 05 et 06 septembre : journée pédagogique : congé pour les élèves – une garderie sera organisée
- 07 septembre : réunions de rentrée
 - à 18h30 pour les classes de P5/P6
 - à 19h00 pour les classes d'accueil/M1 – P1/P2/P3
- 09 septembre : réunion de rentrée à 19h00 pour les classes de M2/M3
- 14 septembre : réunion de rentrée à 19h00 pour la P4
- 22 septembre : je cours pour ma forme au parc de Bouge
- 07 octobre : souper fromage et vin, rencontre conviviale pour toutes et tous !
- 17 octobre : P3 à P6 : festival film nature Namur
- 02 décembre : remise du premier bulletin
- 22 décembre : nos cougnous de Noël seront de retour...
- 23 décembre : célébration de Noël pour nos élèves
- 27 mars : journée ADEPS
- Du mardi 28 mars au vendredi 31 mars : classes de dépaysement
- 6 avril : second bulletin

- 23 avril : **fancy-fair**
- 05 juillet : remise des diplômes en M3 à 18h30
- 06 juillet : remise des bulletins et CEB
- 07 juillet : réunion de parents et dernier jour d'école.

16. Documents administratifs

Cette semaine de rentrée, nous distribuerons à chaque élève une fiche individuelle de renseignements (feuille orange) et la fiche signalétique de votre enfant (feuille bleue) avec les informations en notre possession. Nous vous demandons de bien vouloir les vérifier, au besoin les corriger ou les compléter et les remettre pour le mercredi 7 septembre au titulaire de votre enfant.